SYNBIRD

https://www.synbird.com/fr/

Document certifié

Décembre 2022

Disclaimer

Cette émission d'actifs numériques "utilty tokens", organisée par la société VAULT SAS, est exécutée en vue d'une cotation en euro sur le marché secondaire opéré par la société Kriptown et leur utilisation contre un bien ou service via la page "Shop" de cette même société. Elle est donc soumise aux Conditions Générales de la société Kriptown SAS, consultable sur son site internet (https://www.kriptown.com/fr/cgu).

Description de l'opération et des droits liés aux actifs numériques :

La campagne de financement réalisée sur la plateforme Kriptown correspond à une opération de souscription de jetons. A la fin de la période de souscription de jetons, l'émetteur : VAULT SAS vous distribuera de manière définitive les jetons que vous avez préalablement souscrits. Le droit d'usage de vos jetons est de la responsabilité de l'émetteur qui, en relation avec la société, se chargera de vous distribuer vos produits & Services en question lors de l'utilisation de vos actifs numériques via votre interface dédiée à l'adresse https://www.kriptown.com/fr/shop .

Cette émission d'actifs numérique a pour objectif de permettre à l'émetteur de financer sa participation à l'augmentation de capital de la société en question dans l'objectif de renforcer ses fonds propres.

Le présent Whitepaper a pour objectif de vous donner le plus d'informations possible sur la société dont les produits et services de vos jetons sont rattachés.

Les jetons émis sont régis par l'article Article L552-1 et L552-2 du Chapitre II du titre V du livre V du Code Monétaire et financier. Ils ne sont pas des instruments financiers. En achetant des jetons de la start-up, vous devenez détenteurs de jetons vous donnant un droit d'usage (défini dans le point 12. de ce whitepaper).

***Avertissement*: Investir dans des jetons numériques présente des risques de perte en capital.**
Le capital investi est non garanti. Tout investissement peut entraîner une perte partielle ou totale du capital.
Le processus de sélection des startups mis en place, l'accès à la page shop et la présence d'un marché secondaire sont là pour vous prémunir d'une partie de ces risques, mais l'évolution d'une startup et de la cotation des jetons ne sont jamais prévisibles. Le cours des jetons peut être soumis à une forte volatilité. Il vous appartient donc de prendre votre décision d'investissement en toute connaissance de cause.
Il est conseillé d'investir qu'une faible partie de son patrimoine financier en jeton.

Table des matières

1. **Informations générales**
   - Nom de la société
   - Siren
   - Capital social
   - Adresse du siège
   - Date de création
   - Actifs

2. **Données financières**
   - Capital social & répartition
   - Engagements capitalistiques
   - Tableau détaillé des produits et charges
   - Tableau détaillé des actifs et passifs

3. **Besoin de fonds propres**
   - Valorisation retenue
   - Méthode de valorisation détaillée
   - Historique des levées de fonds

4. **Emission d'actifs numériques**
   - Montant Min (SoftCap) et Max souhaités (HardCap)
   - Déroulement de l'opération
   - Prix d'émission d'un actif numérique
   - Droit d'usage rattaché aux actifs numériques
   - Modalités d'usage des Actifs Numériques
   - Liquidité

Validations
   - Expert comptable
   - Avocat

1. Informations générales

Nom de la société : Synbird

Synbird est une Société par Actions Simplifiée

Président : Julien BERGER DE NOMAZY
Directeur général : Antoine ROCHETTE DE LEMPDES

Siren : 819666173

Capital social : 310 465,45 €

Adresse du siège : 7 RUE SAINTE BARBE 73000 CHAMBÉRY

Date de création : 12-04-2016

Actifs : *SYNBIRD marque déposée en France + noms de domaines associés*

2. Données financières

Capital social & répartition :
310.465,45 €, divisé en 3.1046.545 actions de 0,01 € de valeur nominale chacune

Engagement capitalistique :
Le Président a la compétence pour émettre et attribuer à titre gratuit, en une ou plusieurs fois, un nombre maximum 1.635.000 BSPCE, donnant chacun droit à la souscription d'une action ordinaire de la Société d'une valeur nominale de 0,01 € chacune, représentant une augmentation de capital d'un montant nominal maximum de 16.350 €.

2. Données financières

Tableau détaillé des produits et charges :

Compte de résultat

	31/12/2021	31/12/2020	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	1 591	12 692	-11 101	-87,46
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	571 039	323 290	247 748	76,63
Chiffre d'affaires net	**572 630**	**335 982**	**236 647**	**70,43**
Dont à l'exportation et livraisons intracomm.				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	500		500	
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	13 122	10	13 112	NS
Autres produits	2 287	2 519	-232	-9,21
Total produits d'exploitation (I)	588 539	338 511	250 028	73,86
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises		13 042	-13 042	-100,00
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	222 931	178 915	44 016	24,60
Impôts, taxes et versements assimilés	3 768	2 599	1 168	44,95
Salaires et traitements	272 145	114 264	157 882	138,17
Charges sociales	80 747	29 434	51 314	174,34
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	27 211	23 891	3 320	13,90
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.		1 773	-1 773	-100,00
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges	2 715	2 051	663	32,33
Total charges d'exploitation (II)	609 517	365 968	243 548	66,55
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-20 978**	**-27 457**	**6 479**	**-23,60**
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2	15	-13	-86,45
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	2	15	-13	-86,45
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	9 798	5 778	4 020	69,58
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	9 798	5 778	4 020	69,58
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-9 796**	**-5 763**	**-4 033**	**69,98**
RESULTAT COURANT avant impôt	**-30 774**	**-33 220**	**2 446**	**-7,36**

Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		-10 987	10 987	-100,00
Total des produits (I+III+V+VII)	588 541	338 526	250 015	73,85
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	619 315	360 759	258 555	71,67
BENEFICE OU PERTE	**-30 774**	**-22 233**	**-8 541**	**38,41**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

2. Données financières

Tableau détaillé des actifs et passifs :

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	4 860	577	4 283	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	106 233	84 027	22 206	40 859
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	25 899	11 825	14 074	16 338
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 050		11 050	5 050
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	148 042	96 428	51 613	62 247
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	80 540	1 264	79 276	84 642
Autres créances	12 606		12 606	15 523
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	350 020		350 020	300 000
Disponibilités	55 785		55 785	22 065
Charges constatées d'avance (3)	1 797		1 797	4 712
TOTAL ACTIF CIRCULANT	500 748	1 264	499 483	426 943
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**648 790**	**97 693**	**551 097**	**489 190**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	310 160	310 160
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	95 505	95 505
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-219 756	-197 523
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-30 774**	**-22 233**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	155 134	185 908
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	32 500	32 500
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	32 500	32 500
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	289 271	204 673
Emprunts et dettes financières diverses (3)	398	398
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 799	10 091
Dettes fiscales et sociales	58 672	35 328
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 321	1 455
Produits constatés d'avance		18 836
TOTAL DETTES	363 462	270 781
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**551 097**	**489 190**
(1) Dont à plus d'un an (a)	243 454	169 230
(1) Dont à moins d'un an (a)	120 008	101 551
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

3. Besoins de fonds propres

Valorisation retenue pour l'entrée au capital de l'émetteur :
7M€

Méthode de valorisation détaillée :
8*ARR décembre 2022 + Trésorerie - dette = 850k€*12 + 700k€ - 250k€ = 7,250M€

Historique des levées de fonds :
juin 2017 : 80k€
août 2020 : 280k€
octobre 2022 : 430K€ (pitch deck)

4. Emission d’actifs numériques

Montant Min (SoftCap) et Max souhaités (HardCap) :
Montant minimum : 50 000 €
Montant maximum : 250 000 €

Déroulement de l’opération :
Date de début : 6 décembre 2022
Date de fin : 7 janvier 2023

Prix d'émission d’un actif numérique :
Le prix d’émission d’1 token est de 10€

Droit d’usage rattaché aux actifs numériques :
1 token vous donne le droit à une réduction de 10€ sur Synbird.

Modalités d’usage des Actifs Numériques
Les actifs numériques sont utilisables uniquement via la page https://www.kriptown.com/fr/shop. Une fois utilisée vous recevrez le produits ou service associé par e-mail.

Liquidité
Conformément à l’article 3.8.5 des CGU de Kriptown, l'émetteur se réserve la possibilité de racheter des actifs numériques pour favoriser la liquidité de ces derniers. Ils seront achetés via un « ordre à la meilleure limite », le prix sera donc défini par le carnet d'ordres déjà en place.

DECA
Audit & Expertise Comptable

RAPPORT SUR L'EXAMEN DU « *DOCUMENT D'INFORMATIONS* » DE LA SOCIETE SYNBIRD EFFECTUE SUR LA BASE DE PROCEDURES CONVENUES

Fait à Paris, le 18 novembre 2022

A Monsieur le Président de la Société par actions simplifiée VAULT,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons mis en œuvre les procédures convenues, indiquées ci-dessous, relatives à la vérification de la régularité formelle des données financières de la Société par actions simplifiée SYNBIRD, société de conception, création et commercialisation d'applications numériques de services en ligne, immatriculée au RCS de Chambery sous le numéro 819 666 173, présentée dans le « *Document d'informations* », section n°2 « *Nos Données financières* » ci-annexée. Notre examen a été effectué conformément aux dispositions de la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission d'examen d'informations sur la base de procédures convenues (NP 4400). Les procédures suivantes ont été mises en œuvre dans le seul but de vous aider à apprécier la régularité formelle des données financières présentes dans le « *Document d'informations* » au regard des comptes annuels :

- Les comptes annuels 2021 de la société SYNBIRD établis par un Cabinet d'Expertise Comptable, nous ont été fournis par Monsieur Arnaud Mournetas, Président de la société par actions simplifiée VAULT ;
- Nous avons comparé les montants présentés dans le « *tableau détaillé des produits et charges (exercice 2021)* » établi par la SAS SYNBIRD aux montants présents dans le compte de résultat des comptes annuels 2021 ;
- Nous avons obtenu et vérifié l'équilibre du « *tableau détaillé des actifs/passifs (exercice 2021)* » établi par la SAS SYNBIRD et avons comparé les montants au bilan des comptes annuels 2021 ;
- Nous avons vérifié que le résultat présenté dans le « *tableau détaillé des produits et charges (exercice 2021)* » correspondait à celui repris dans le « *tableau détaillé des actifs/passifs (exercice 2021)* ».

Les travaux effectués nous conduisent aux constats suivants :

- Les vérifications mentionnées au point 2 n'ont pas révélé d'erreurs ou d'omissions ;
- Les vérifications visées au point 3 n'ont pas révélé d'anomalies ;
- La réciprocité du résultat entre les deux tableaux a été vérifiée.

Compte tenu du fait que les procédures mentionnées ci-dessus ne constituent ni un audit, ni un examen limité, ni une mission de présentation de comptes, nous ne donnons aucune assurance sur la régularité et la sincérité des informations financières qui nous ont été transmises au 17 novembre 2022, qu'il s'agisse de données historiques ou prévisionnelles. De même, nous ne pouvons vous donner l'assurance que toutes les anomalies qui auraient pu être décelées par la mise en œuvre de procédures complémentaires ou par un audit, un examen limité ou une mission de présentation des comptes de l'entité ont été identifiées. Notre rapport n'a pour seul objectif que celui indiqué dans le premier paragraphe. Ce rapport ne concerne que les rubriques de comptes et les éléments mentionnés ci-dessus et ne s'étend pas aux comptes annuels, intermédiaires ou consolidés de la Société par actions simplifiée SYNBIRD pris dans leur ensemble.

Jonathan DARMON
Expert-Comptable
Et Commissaire Aux Comptes

Liste des annexes :

Annexe 1 : Extrait du Document d'informations de SYNBIRD (section 2 : Nos Données financières)
Annexe 2 : Comptes annuels 2021 SYNBIRD

M^e **Jaume BOSTFFOCHER**
11 boulevard de Sébastopol
75001 PARIS
Tél: +33 782 32 14 86
email: bostffocher.jaume@avocat-conseil.fr

VAULT, SAS
à l'attention de
M. Arnaud MOURNETAS
13 rue Mademoiselle
75015 PARIS

Paris, le 8 décembre 2022,

Objet : Validation du « Document Certifié » établi par la société SYNBIRD
Par courriel

Monsieur le Président,

vous m'avez sollicité afin d'examiner les informations juridiques et légales figurant sur le Document Certifié établi, dans le cadre de sa campagne de financement réalisée sur la plateforme KRIPTOWN, par la société SYNBIRD, société par actions simplifiée, au capital de 310.465,45 euros, sise 7 rue Sainte-Barbe - 73000 CHAMBÉRY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du greffe du tribunal de commerce de la ville de CHAMBÉRY sous le numéro 819 666 173 (ci-après la « Société »). Mon examen a porté sur les éléments ci-après :

- la Société a été constituée le 12 avril 2016 et immatriculée le 13 avril 2016 ;
- le capital social est fixé à 310.465,45 euros, il est divisé en 31.046.545 actions, intégralement libérées, d'un centime d'euro de valeur nominale chacune ;
- lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 2 décembre 2022, le Président a été autorisé à émettre et attribuer à titre gratuit un maximum de 1.635.000 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise représentant une augmentation de capital d'un montant nominal maximum de 16.350 euros ;
- M. Julien BERGER DE NOMAZY a été nommé en qualité de Président, pour une période d'un an, soit jusque l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- M. Antoine ROCHETTE DE LEMPDES a été nommé Directeur Général de la Société ;
- l'exercice social court du 1^er janvier au 31 décembre de chaque année et le premier exercice s'est clôturé le 31 décembre 2017 ;
- les comptes annuels ont été régulièrement approuvés et déposés depuis la constitution de la Société (à l'exception d'une erreur matérielle sur le montant de la perte constatée lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle en date du 9 mai 2022 statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021, qu'il conviendra de rectifier lors de la prochaine assemblée générale ordinaire annuelle) ;
- la Société a déposé auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle les marques verbales « *Rendez-vous mairie* », « *rendezvousmairie.com* » et « *SYNBIRD* » ; et
- la Société possède une participation s'élevant à 98% du capital social de la société à responsabilité limitée de droit italien SYNBIRD ITALIA SRL, au capital de 100.000 euros, sise Via Confienza n.10 - 10121 TURIN (ITALIE).

Aussi, je vous confirme que ces éléments sont conformes aux énoncés du Document Certifié et ne présentent pas de discordances avec ce dernier.

Le Document Certifié reflète avec sincérité la situation juridique et sociale actuelle de la Société et n'appelle pas d'autres observations particulières.

Je reste à votre disposition pour évoquer ce dossier et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma parfaite considération.

Jaume BOSTFFOCHER,
Avocat à la Cour